

La qualification



Chambre d'hôtes Référence est une qualification qui permet aux propriétaires de chambres d'hôtes qui le souhaitent de garantir à leurs clients la qualité de leur prestation tout en contribuant à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de leur territoire.

Pour qui?

Pour tous les propriétaires de chambres d'hôtes du Doubs souhaitant valoriser leur offre d'hébergement à travers une qualification nationale.

Quel coût ?



100€



Qualification
valable
5 ans

Les étapes pour obtenir la qualification :

#1

Contacter les services de Doubs Tourisme pour demander et remplir le dossier de demande de visite.

#2

Votre référent Doubs Tourisme vous propose un **rendez-vous pour effectuer la visite** de qualification.
Une personne de votre organisme local (office de tourisme ou communauté de communes) peut être présente.

#3

Un **rapport de visite** accompagné de préconisations vous est adressé.

#4

Lorsque l'ensemble des critères requis sont validés, le **dossier est examiné** en commission départementale.

#5

La **commission valide** l'attribution de la qualification.

#6

Un **kit communication** (plaque extérieure, charte graphique...) vous sera remis une fois la qualification validée

Pour plus d'informations

Rendez-vous sur le site pro de Doubs Tourisme rubrique
Développer votre offre touristique > Qualification > Chambre d'hôtes référence
pour consulter & télécharger :

Le guide de l'exploitant ;
Le dossier de demande de visite.

